

EMBARQUEMENT PAR TOUTES LES PORTES

# Seulement certaines lignes avec des bus articulés sont concernées

**IL EST IMPORTANT DE NOTER QUE CETTE INITIATIVE FACILITE L'EMBARQUEMENT DANS LES BUS D'UNE QUINZAINE DE NOS LIGNES OÙ CIRCULENT DES BUS ARTICULÉS. DANS TOUTES LES AUTRES LIGNES AVEC DES BUS RÉGULIERS, L'EMBARQUEMENT NE SE FAIT QUE PAR LA PORTE AVANT.**

45, 67, 69, 80, 121, 139, 165, 193, 197, 439, 465, 467, 470, 480

On peut embarquer par toutes les portes des bus articulés aux arrêts des stations de métro, et ce, de 5 h jusqu'à 19 h.

Seuls les clients détenteurs d'un titre hebdo ou mensuel valide

peuvent entrer par les portes à l'arrière (incluant les titres 4 mois et les abonnements annuels).

Attention : les contrevenants sont passibles d'une amende. Il n'y a pas d'équipement de validation à l'arrière des bus. Donc, si vous détenez un titre admissible, vous n'avez pas à aller valider votre titre à l'avant.



POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS

## Pourquoi il est important d'éviter de bloquer les portes du train

**UN TRAIN NE PEUT CONTINUER SA ROUTE TANT QUE LA PORTE PROBLÉMATIQUE N'EST PAS FERMÉE ET ISOLÉE MÉCANIQUEMENT, CE QUI PEUT CAUSER UN RALENTISSEMENT DE SERVICE.**

La porte d'un train est l'une des composantes les plus sollicitées et les plus importantes de sa structure en ce qui a trait à la sécurité des voyageurs. C'est pour cette raison que les cas de portes bloquées sont pris très au sérieux et méritent toute notre attention, d'où notre insistance à rappeler à nos clients de ne jamais retenir les portes du train.

Ainsi, pour réduire le nombre d'arrêts de service dus à une porte de train bloquée nous misons sur l'entretien de nos équipements, mais aussi sur des messages de sensibilisation.

S'il vous plaît, évitez en tout temps d'empêcher qu'une porte de train ne se referme.



**AVEC MOINS DE PORTES SUR LES TRAINS AZUR**

### MOINS DE RISQUES D'INCIDENTS

Avez-vous remarqué ? Les trains AZUR comportent 25% moins de portes que les MR-73 (3 par voiture plutôt que 4).

Les risques de bris ou d'incident s'en trouvent ainsi diminués.

**POUR DES NOUVELLES SUR NOUS**

**ABONNEZ-VOUS À NOTRE INFOLETTRE**

Soyez de ceux qui reçoivent des primeurs et qui peuvent participer à des concours exclusifs. Au menu : beaucoup de transport collectif montréalais, bien entendu, mais aussi d'intéressants compléments d'information sur nos grands projets. Notre infolettre est distribuée mensuellement.

Vous pouvez vous y abonner en passant par [stm.info/ma-stm](http://stm.info/ma-stm)

**VÉLOS DANS LE MÉTRO**

**QUAND ET OÙ ?**

Du lundi au vendredi, vous pouvez descendre avec votre vélo dans le métro dans les heures de plus faible achalandage, soit entre 10 h et 15 h et après 19 h. Les samedis, dimanches et jours fériés, leur transport est permis toute la journée à moins d'avis contraire.

Six (6) vélos maximum sont autorisés, par passage, dans la première voiture de train.

## RECYCLEZ VOTRE CARTE OPUS EXPIRÉE



dans l'un des quatre Électrobacs installés en station

Berri-UQAM • Jean-Talon • Lionel-Groulx • Snowdon